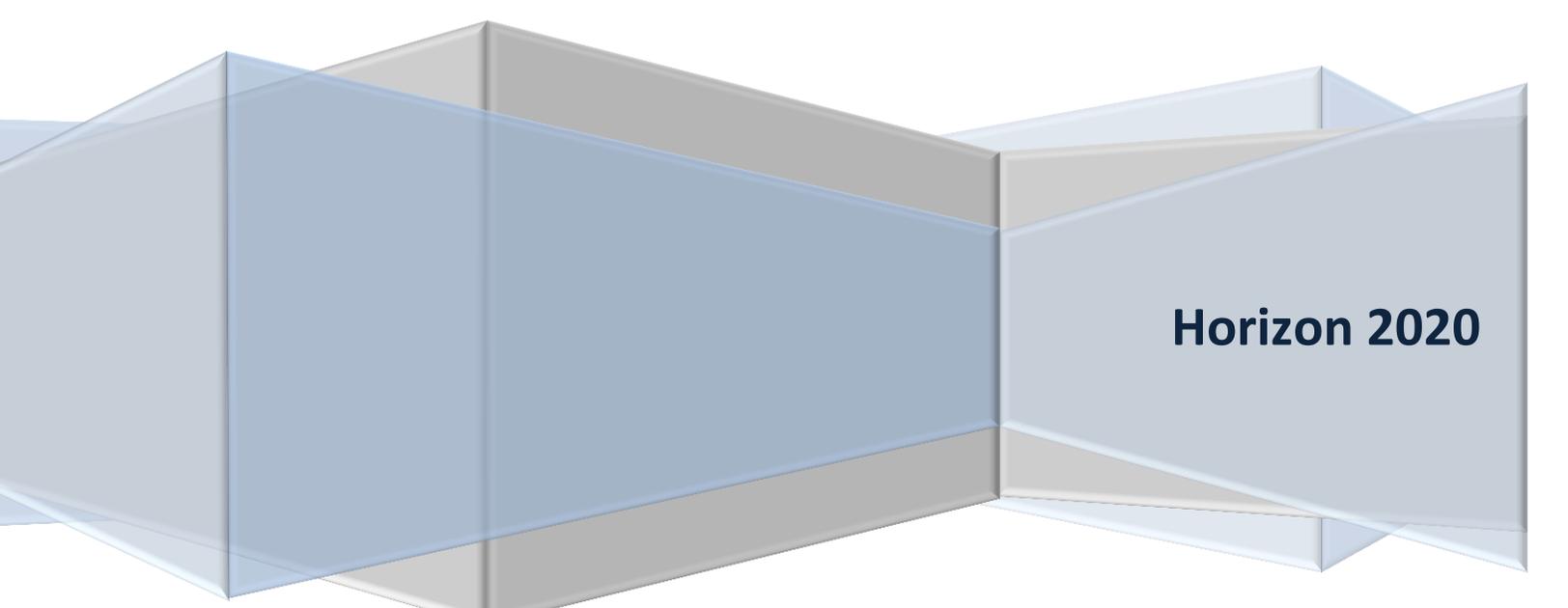


# **PLANIFICATION STRATÉGIQUE RÉGIONALE VERS UNE GESTION DURABLE DE L'ÉNERGIE**

## **Laurentides**



**Horizon 2020**

Cette planification stratégique régionale est une proposition de la Table régionale de l'énergie réalisée avec la participation du Conseil régional de l'environnement des Laurentides. Elle a pour but de rallier les décideurs et acteurs socio-économiques autour d'une vision commune et d'orientations qui permettront d'engager les Laurentides vers une gestion durable de l'énergie et une réduction des émissions de GES.

Ce document peut être téléchargé à l'adresse suivante :

[www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)

© Conseil régional de l'environnement des Laurentides, 2014

Conseil régional de l'environnement des Laurentides

298 rue Labelle,

Bureau 100,

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1

Téléphone : (450) 565-2987

[www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)

# Table des matières

- DES CONSTATS MENANT À UNE NÉCESSAIRE GESTION DURABLE DE L'ÉNERGIE..... 3
  - Les risques et la vulnérabilité ..... 3
  - Les opportunités..... 4
  - Les forces de la région..... 4
- VERS UNE VISION COMMUNE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE ..... 5
- LES ORIENTATIONS..... 6



# DES CONSTATS MENANT À UNE NÉCESSAIRE GESTION DURABLE DE L'ÉNERGIE

## *Les risques et la vulnérabilité*

Les problèmes environnementaux, sociaux et économiques découlant de la consommation effrénée de l'énergie sont amplement documentés à ce jour. Les ressources et milieux naturels, tout comme la santé humaine, sont de plus en plus perturbés notamment par la consommation des combustibles fossiles. La viabilité et la performance économique des organisations ainsi que le budget des ménages alloué à des fins énergétiques sont fréquemment affectés par la fluctuation des prix de l'énergie au Québec. En effet, les produits pétroliers, qui seront de plus en plus rares et complexes à extraire des sols, verront leur prix grimper en flèche. À titre d'exemple, entre 2009 et 2013, le prix de l'essence à la pompe a augmenté de près de 30%. Les autres énergies non-renouvelables telles que le gaz naturel, le propane, le charbon, etc. sont également appelées à connaître une hausse de leur prix au cours des prochaines années. De façon plus générale, la surconsommation de toutes les ressources énergétiques, renouvelables ou non-renouvelables, pose un problème pour le développement durable du Québec et de la région des Laurentides.

La situation, on le sait, ne peut pas demeurer telle qu'elle est actuellement sans le risque de voir certains scénarios se concrétiser à court, moyen et long terme. Parmi ceux-ci, on peut prévoir une diminution de la compétitivité des organisations, un endettement des ménages, une relocalisation des familles, un exode des commerces ou des industries voire la fermeture de certaines entreprises, une diminution de la qualité de l'air, une contribution aux changements climatiques, etc. Il est donc essentiel de réduire la vulnérabilité des organisations et de la population, et également de diminuer la pression sur l'environnement.

Évidemment, la communauté ne souhaite pas voir se réaliser ces scénarios peu reluisants. Il serait hautement souhaitable d'en arriver à des pratiques qui permettraient non seulement de réduire la dépendance aux énergies fossiles, mais qui favoriseraient une gestion durable de l'énergie, c'est-à-dire l'atteinte d'un équilibre impliquant une consommation rationnelle et une production efficace et renouvelable de cette dernière, avec tous les avantages que cela implique.

## ***Les opportunités***

La production et l'utilisation accrue d'énergies renouvelables, la consommation rationnelle et efficace des ressources énergétiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation aux changements climatiques sont quelques exemples d'enjeux clés du 21<sup>e</sup> siècle. Ils interpellent tous les acteurs des Laurentides à mettre en place des solutions porteuses pour assurer un développement régional durable.

Les acteurs de la région pourront voir des opportunités à travers divers projets ou actions posées. Un secteur économique soucieux des enjeux énergétiques et mobilisé peut contribuer à une économie régionale moderne, compétitive et durable, et peut développer de nouvelles occasions d'affaires. De plus, les organisations qui seront actives en matière de gestion durable d'énergie pourront bénéficier d'une image environnementalement et socialement responsable. Les actions entreprises par tous les acteurs de la région en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES permettront d'améliorer la qualité de vie des résidents et des travailleurs de la région. Dans le contexte actuel, il y a donc des occasions à saisir pour favoriser le développement d'une nouvelle économie.

## ***Les forces de la région***

La région possède les atouts pour amorcer une transition en matière de production et de consommation durable d'énergie. Appuyée par le leadership de décideurs politiques et d'acteurs socio-économiques clés, la région des Laurentides peut, par sa mobilisation régionale et infrarégionale, initier un changement significatif et porteur en matière de développement durable. Déjà, certains gestes illustrent la volonté d'aller en ce sens. L'inscription de près de 50% des municipalités au programme « Climat municipalité » démontre en effet l'engagement des élus municipaux, et la participation de 7 MRC, de 2 ministères ainsi que de la Conférence régionale des élus aux projets d'une Table régionale de l'énergie en témoigne également. La mobilisation des décideurs est la clé permettant de mettre en place les conditions requises aux changements, et ceux des Laurentides ont déjà amorcé un pas dans cette direction.

Bien que l'implication des décideurs soit essentielle, la participation de la population en général est évidemment incontournable. Les citoyens, parfois organisés en association, ont largement démontré qu'ils étaient soucieux de la protection de leur environnement. On n'a qu'à penser aux associations de protection de lacs et de cours d'eau, ou à celles pour la conservation des milieux naturels. Les regroupements citoyens constituent une force qui doit être mise à contribution.

4

Enfin, la région compte sur des organisations et entreprises innovantes déjà engagées en matière de développement durable. Les Chambres de commerce et d'industrie, les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les Centres locaux de développement ont accompagné plusieurs entreprises dans leurs

objectifs pour réduire leurs impacts environnementaux. Ceci démontre que de plus en plus d'entreprises sont prêtes à investir et à fournir les efforts nécessaires pour être plus respectueuses de l'environnement.

## VERS UNE VISION COMMUNE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Le développement des Laurentides passe nécessairement par l'intégration harmonieuse des préoccupations économiques, environnementales, sociales et de la gouvernance. Appliqué à la gestion de l'énergie, le développement durable propose de revoir nos pratiques afin de consommer et produire de l'énergie de manière plus responsable. Pour y parvenir, une vision doit être partagée par les nombreux acteurs clés du territoire des Laurentides. Elle doit être le signe d'une volonté de faire les choses différemment de sorte à améliorer la qualité de vie des citoyens et de voir à un développement régional porteur et stimulant pour les générations futures.

La présente planification stratégique vise à rallier les acteurs de la région sur une vision à court, moyen et long terme qui est la suivante :

***Une consommation rationnelle et une production efficace et renouvelable de l'énergie, dont les retombées bénéficieront aux collectivités des Laurentides.***

# LES ORIENTATIONS

En plus de la vision, la Table régionale de l'énergie et le CRE Laurentides souhaitent rallier les acteurs de la région autour des orientations suivantes. Celles-ci permettront de guider les différentes organisations des Laurentides dans un projet commun de réduire la consommation d'énergie et de maîtriser la production d'énergie renouvelable.

## ***Axe 1 : Réunir les acteurs régionaux autour d'une vision et d'une stratégie énergétiques communes***

- ✚ Favoriser l'adhésion des acteurs à un plan d'action régional ou à une « Charte de la gestion durable de l'énergie »;
- ✚ Responsabiliser les acteurs des différents secteurs d'activité en matière d'énergie, en les incitant à se prémunir d'un outil de planification ou de gestion (politique énergétique, plan d'action en développement durable, etc.).

## ***Axe 2 : Développer et promouvoir les connaissances en matière de gestion de l'énergie***

- ✚ Approfondir et diffuser les connaissances sur le potentiel de production d'énergie de la région (incluant l'évaluation des ressources valorisables);
- ✚ Promouvoir les bonnes pratiques en matière de consommation rationnelle et efficace de l'énergie;
- ✚ Mettre en place un pôle de connaissances et créer des espaces d'échange sur la gestion durable de l'énergie.

## ***Axe 3 : Rendre les projets énergétiques financièrement plus attrayants***

- ✚ Promouvoir les aides financières disponibles en matière d'énergie;
- ✚ Mettre en place de nouveaux leviers financiers pour stimuler les projets écoénergétiques;
- ✚ Promouvoir les avantages, notamment financiers, de projets écoénergétiques.

## ***Axe 4 : Faire de la gestion de l'énergie un facteur de développement régional et d'aménagement du territoire***

- ✚ Faire de l'urbanisme un élément central d'une transition énergétique;
- ✚ Intégrer le concept de mobilité durable à la planification territoriale;
- ✚ Favoriser l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments;
- ✚ Développer une consommation et une production de l'énergie à une échelle optimale, en tenant compte de l'analyse du cycle de vie des différents procédés.
- ✚ Favoriser les partenariats pour optimiser les échanges énergétiques, notamment entre les industries.